Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAR-TH-06**

Chaudière individuelle de type condensation

1. Secteur d'application

Bâtiments résidentiels existants.

2. Dénomination

Mise en place d'une chaudière individuelle de type condensation.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

L'action n'est applicable que sur des installations dont les émetteurs sont dimensionnés de façon à permettre à la chaudière de condenser.

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

16 ans

5. Montant de certificats en kWh cumac

Pour une maison individuelle :

Zone climatique	Montant unitaire en kWh cumac
H1	**120 000**
H2	**110 000**
H3	**74 000**

X

Facteur correctif	Surface habitable en m²
0,2	< 35
0,4	35 - 60
0,7	60 - 80
0,9	80 - 100
1,1	100 - 130
1,4	> 130

Pour un appartement :

Zone climatique	Montant unitaire en kWh cumac
H1	**61 000**
H2	**53 000**
H3	**40 000**